




FEAMPA - LES OBLIGATIONS DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION SUR L'INTERVENTION DE L'UNION EUROPÉENNE

APPOSITION DE LOGOS ET DE MENTIONS OBLIGATOIRES								
Objectifs Spécifiques	Emblème UE	Logo Région Réunion	« Mention de soutien »			Remarques importantes	Respect des Obligations	
O.S 1.1 O.S 1.2 O.S 1.6 O.S 2.1 O.S 2.2	 Cofinancé par l'Union européenne	 REGION REUNION www.regionreunion.com	CPN Région	OUI	NON (*)	Les polices de caractère autorisées : Arial / Auto / Calibri / Garamond /Trébuchet / Tahoma / Verdana / Ubuntu. L'italique et le soulignement et les effets ne peuvent être utilisés.	L'emblème de l'Union Européenne et le logo de la Région Réunion sont à télécharger sur : https://www.regionreunion.com	<input type="checkbox"/>
	✓				« Ce projet / cet investissement est soutenu par le volet REUNION du programme FEAMPA. Il est cofinancé par l'Union Européenne et la Région Réunion.»	<input type="checkbox"/>		
				✓	« Ce projet / cet investissement est soutenu par le volet REUNION du programme FEAMPA. Il est cofinancé par l'Union Européenne.»	<input type="checkbox"/>		
O.S 1.5	 Financé par l'Union européenne		« Cette activité de pêche/production/transformation/commercialisation/exportation (masquer les activités non concernées) bénéficie d'une aide à la compensation des surcoûts financée par l'Union Européenne. Cette opération est soutenue par le volet REUNION du programme FEAMPA.»				<input type="checkbox"/>	

SUPPORTS OBLIGATOIRES ET RESPECT DES DISPOSITIONS SUR LES OUTILS DE COMMUNICATION				
Pour toutes les opérations Documents et matériels de communication	<u>Sur tous les supports de communication et d'information relatifs à l'opération</u> - L'emblème de l'Union Européenne + le logo de la Région Réunion + la mention obligatoire. - Description de l'opération en rapport avec le niveau de soutien, y compris sa finalité et ses résultats, qui met en lumière le soutien financier de l'Union Européenne et de la Région Réunion.		La Région Réunion met gratuitement à disposition des bénéficiaires des autocollants à apposer sur les équipements et matériels subventionnés.	<input type="checkbox"/>
Site internet professionnel existant (si site inexistant pas d'obligation d'en créer un) Réseaux sociaux	<u>Sur tous les supports multimédias, y compris signatures de mail et posts sur les réseaux sociaux</u> - L'emblème de l'Union Européenne + le logo de la Région Réunion + la mention obligatoire. - Description de l'opération en rapport avec le niveau de soutien, y compris sa finalité et ses résultats, qui met en lumière le soutien financier de l'Union Européenne et de la Région Réunion.		Principe de proportionnalité : plus le soutien européen est important, plus l'espace consacré à la description sur le site internet doit être important .	<input type="checkbox"/>
Si coût total du projet < 100 000 € Affiche Format A3 ou Affichage électronique équivalent	<u>Pendant la mise en œuvre et après achèvement du projet</u> - Le nom de l'opération + la description de l'opération + l'emblème de l'Union Européenne + le logo de la Région Réunion + la mention obligatoire. - Affichage à réaliser et à apposer dans un lieu bien visible du public / à proximité de l'opération / sur le navire.		Règle des 25 % : l'emblème de l'Union Européenne + la mention obligatoire sur au moins 25% de la surface du support.	<input type="checkbox"/>
Si coût total du projet > 100 000 € Plaque ou panneau d'affichage définitif et non amovible	<u>Pendant la mise en œuvre et après achèvement du projet</u> pour la réalisation physique d'opérations comprenant des investissements matériels ou des équipements achetés, en cours d'installation ou installés. - Le nom de l'opération + l'objectif principal de l'opération + l'emblème de l'Union Européenne + le logo de la Région Réunion + la mention obligatoire. - Plaque ou panneau permanent à apposer dans un lieu bien visible du public / à proximité de l'opération / sur le navire		Le logo de la Région Réunion devra être indiqué sur le partie restante du panneau et ne pas dépasser la taille de l'emblème de l'Union Européenne.	<input type="checkbox"/>
Si coût total du projet > 10 000 000 € ou Si opération d'importance stratégique Actions de communication	<u>En cours d'opération ou à l'issue du projet</u> - Organisation d'une manifestation publique ou d'inauguration, en y associant la Région Réunion, l'Autorité de Gestion et la Commission.		Prévoir un temps de parole pour les intervenants	<input type="checkbox"/>

EN CAS DE NON-RESPECT DES OBLIGATIONS PÉNALITÉS DANS LA LIMITE DE 3% DU TOTAL DU MONTANT OCTROYÉ

POUR CHAQUE DEMANDE DE PAIEMENT JUSTIFICATIFS À CONSERVER ET À TRANSMETTRE AU SERVICE FEAMPA	ANNEXE 5 DE LA CONVENTION DE SUBVENTION + LES SUPPORTS DE COMMUNICATION relayant l'opération auprès des partenaires commerciaux, financiers et professionnels, du public, des institutions, de la presse, etc... et apposant de manière visible l'emblème de l'Union Européenne et le logo de la Région Réunion ainsi que la mention obligatoire : photos / communiqués de presse / invitations / flyers / revues / livrets / brochures / guides / courriers / formulaires / comptes-rendus / bilans d'activités / rapports / lettres de mission / visuels d'ateliers / e-mails / captures d'écrans du site internet et des posts publiés sur les réseaux sociaux.	<input type="checkbox"/>
---	--	--------------------------

(*) Dans le cas d'une contrepartie nationale CPN État, se renseigner auprès de la DMSOI pour connaître les obligations de publicité et d'information sur l'intervention de l'État.